

*PRESENTATION DES
EPREUVES MODIFIEES
DU DOMAINE
PROFESSIONNEL*

Correspondance des épreuves et unités entre le diplôme actuel et le diplôme rénové

DIPLOME ACTUEL

Epreuve E 2 – **Epreuve de technologie**

Sous-épreuve E21- U21 **Organisation et gestion d'activités professionnelles**

coefficient 2 - durée : 3h - écrit ponctuel

Sous-épreuve E22- U22 **Etude de situations professionnelles en esthétique cosmétique parfumerie**

coefficient 4 - durée : 4h - écrit ponctuel

DIPLOME RENOVE
session 2020

Epreuve E2 – unité U2 - **Epreuve de Technologie**

Analyse de situations professionnelles
Coefficient 5 – durée : 4h - écrit ponctuel

Epreuve E3 – **Epreuve professionnelle**

Sous épreuve E34 – U34 Economie-gestion
coefficient 1 – durée 02h00 - ponctuel

Epreuve E2 – unité U2 - Epreuve de Technologie

OBJECTIFS ET CONTENUS DE L'ÉPREUVE

L'épreuve permet de vérifier l'aptitude du candidat dans un contexte donné, à mener une analyse argumentée d'une ou des situations professionnelles répondant aux besoins et attentes de la clientèle et de l'entreprise.

L'épreuve prend appui sur une ou des situations professionnelles inscrite(s) dans un contexte précis et un dossier technique de 12 pages maximum composé :

- d'éléments précisant le contexte professionnel
- de documents professionnels : techniques, administratifs, et financiers

CRITERES D'EVALUATION

L'épreuve permet d'évaluer :

- *l'aptitude à mobiliser des connaissances et à traiter des éléments d'un dossier technique*
- *l'exactitude des connaissances scientifiques, technologiques et réglementaires*
- *la pertinence des solutions proposées*
- *la rigueur du vocabulaire scientifique et professionnel*
- *l'expression écrite et la présentation*

COMPOSITION DES COMMISSIONS D'ÉVALUATION

→ enseignants en esthétique- cosmétique:

POLE 1 Techniques esthétiques visage et corps

POLE 2 Techniques esthétiques liées aux phanères

POLE 5 Gestion technique, administrative et financière (C52 et C54)

→ enseignants en économie-gestion

POLE 4 Relation avec le personnel

POLE 5 Gestion technique, administrative et financière (C51 et C53)

→ enseignants en biotechnologie, santé & environnement

POLE 1 Techniques esthétiques visage et corps

POLE 2 Techniques esthétiques liées aux phanères

Concernant uniquement les savoir-associés liés à la Biologie

COMPETENCES EVALUEES DANS L'EPREUVE E2 – unité U2 - Epreuve de Technologie

« Analyse de situations professionnelles en esthétique cosmétique parfumerie »

PÔLE 1 Techniques esthétiques visage et corps Soins de beauté et de bien-être	C11 : Adapter et mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques
	C11.1 : élaborer un programme de soins esthétiques du visage, du corps
	C11.4 : conduire une prestation UV
	C12 : Adapter et mettre en œuvre des protocoles de maquillage du visage
	C12.1 Elaborer un projet de maquillage
PÔLE 2 Techniques esthétiques liées aux phanères	S1 : savoirs associés aux techniques esthétiques visage et corps – soins de beauté et de bien-être
	C21 : Adapter et mettre en œuvre des protocoles de techniques esthétiques liées aux phanères
	C21.1 : adapter un protocole lié aux phanères
	C22 : Adapter et mettre en œuvre des protocoles de techniques de maquillage des ongles
	C22.1 Adapter un protocole de maquillage des ongles
PÔLE 4 Relation avec le personnel	S2 : savoirs associés aux techniques esthétiques liées aux phanères
	C41 : Animer et encadrer le personnel
	C42 : Evaluer le travail du personnel
	C43 : Participer au recrutement
	S4 : savoirs associés à la relation avec le personnel
PÔLE 5 Gestion technique, administrative et financière	C51 : Communiquer avec différents interlocuteurs
	C52 : Assurer la veille documentaire
	C53 : Assurer le pilotage de l'entreprise
	C54 : Installer et gérer des espaces de travail
	S5 : savoirs associés à la gestion technique, administrative et financière

Le sujet est composé de deux parties:

- Une partie relative aux compétences des pôles 1 et/ou 2 ainsi que les compétences C52 et C54 du pôle 5

• Cette partie représente 70 à 80 % de la note finale

• La compétence C11.4 « Conduire une prestation UV » doit être évaluée dans cette première partie.

- Une autre partie relative aux compétences du pôle 4 ainsi que les compétences C51 et /ou C53 du pôle 5

• Cette partie représente 20 à 30 % de la note finale

Exemple d'exploitation possible des pôles lors de la conception d'un sujet E2 :

Contexte professionnel :

Titulaire d'un BAC PRO ECP, vous êtes responsable d'un institut « Tendance beauté » situé à Paris dans le 15^{ème} arrondissement. Le reste de l'équipe est constitué de deux autres esthéticiennes : une diplômée d'un CAP ECP et l'autre d'un BAC PRO ECP.

L'institut a une superficie de 80 m² et dispose d'une cabine soins visage, d'une cabine soins corps, d'une cabine polyvalente (utilisée pour les techniques d'épilation, de manucurie et de maquillage), d'une cabine UV et d'un espace vente.

La clientèle est composée majoritairement de femmes, en activité professionnelle.

L'institut, soucieux de proposer de nouvelles prestations à sa clientèle, souhaite répondre à une demande grandissante de prestations de mise en beauté spécifiques des ongles.

Première situation professionnelle :

La responsable souhaiterait mettre en place un concept « bar à ongles » afin de satisfaire et de fidéliser sa clientèle.

Elle vous demande de proposer un agencement de l'institut en vue de réaliser l'implantation d'un bar à ongles . Elle souhaite recruter prochainement une nouvelle esthéticienne pour gérer ce nouvel espace.

Pôles associés à la première situation professionnelle

Pôle 4 : Relation avec le personnel

C43 : Participer au recrutement

C43.1 Rédiger une offre d'emploi

Pôle 5 : Gestion technique, administrative et financière

C52 : Assurer la veille documentaire

C52.1 Rechercher, sélectionner et traiter les informations

S5.2 Savoirs associés à la veille documentaire

S5.2.1 Cadre organisationnel lié à la veille documentaire

S5.2.1.3 Réglementation des produits cosmétiques

C54 : Installer et gérer des espaces de travail

C54.1 Installer et gérer les espaces de travail

S5.4 Savoirs associés à l'installation et à la gestion des espaces de travail

S5.4.1 Cadre organisationnel lié à l'installation, à la gestion des espaces de travail et aux activités

S5.4.1.3 Agencement et aménagements des espaces et des postes de travail

Deuxième situation professionnelle :

Votre cliente, DRH est invitée à un séminaire d'une semaine aux Antilles. Elle souhaite des renseignements sur la pose de vernis semi-permanent. De plus, elle souhaite prochainement réaliser des séances UV avant son départ. Elle s'interroge sur le temps d'exposition aux U.V artificiels et sur la fréquence des séances.

Pôles associés à la deuxième situation professionnelle

**Pôle 2 : Techniques esthétiques liées aux
phanères**

C22 : Adapter et mettre en œuvre des protocoles de techniques de maquillage des ongles



C22.1 Adapter un protocole de maquillage des ongles



S2 Savoirs associés aux techniques esthétiques liées aux phanères



S2.2 Savoirs associés liés aux maquillages des ongles



S2.2.1 Technologie liée aux maquillages des ongles



S2.2.1.2 Les produits

Pôles associés à la deuxième situation professionnelle

Pôle 1: Techniques esthétiques visage et corps
Soins de beauté et de bien-être

C11: Adapter et mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques



C11.4 : Conduire une prestation UV



S1 Savoirs associés aux techniques esthétiques visage et corps – soins de beauté et de bien-être



S1.4 Savoirs associés liés à la conduite d'une prestation UV



S1.4.1 Biologie technologie liées à la conduite d'une prestation UV



S1.4.1.7 Les recommandations et normes en vigueur en matière d'exposition aux UV

Correspondance des épreuves et unités entre le diplôme actuel et le diplôme renouvelé

Epreuve E3 – Epreuve prenant en compte la formation en entreprise

Sous-épreuve E31 – U31 Suivi de clientèle et animation

coefficient 3 – durée : 45 min - CCF ou
ponctuel oral

Sous-épreuve E32–U32 Soins esthétiques

Coefficient 4 - Durée 03H30 - ponctuel ou CCF
pratique + écrit

Sous-épreuve E33 – U33 Maquillages

Coefficient 2 - Durée 02H30 - ponctuel
ou CCF pratique + écrit

Sous épreuve E34 – U34 **Prévention Santé Environnement** / coefficient 1 – durée 02h00

Epreuve E3 – Epreuve Professionnelle

Sous-épreuve E31 – U31 Relation avec la clientèle

coefficient 3- durée : 45 min - CCF ou
ponctuel oral

Sous-épreuve E32 - U32 Techniques de soins esthétiques

Coefficient 5 - Durée 02H30 - ponctuel ou CCF
pratique

Sous-épreuve E33 - U33 Techniques de maquillage

Coefficient 2 - **Durée 01H30** - ponctuel
ou CCF **pratique**

Sous épreuve E34 – U34 **Economie-gestion** / coefficient 1 – durée 02h00 ponctuel

Sous épreuve E35 – U35 **Prévention Santé Environnement** / coefficient 1 – durée 02h00 ponctuel

DIPLÔME ACTUEL

DIPLÔME RENOUE
session 2020

Sous-épreuve E31 – U31 **Relation avec la clientèle**

Coefficient 3 - durée : 45 min - CCF ou ponctuel oral

OBJECTIFS ET CONTENUS

La sous-épreuve E31 permet d'évaluer les compétences mises en œuvre lors des relations avec la clientèle pendant les PFMP ou lors d'activités professionnelles

DIPLÔME ACTUEL

DIPLÔME RENOVE session 2020

MODE D'ÉVALUATION

15 min de présentation du dossier par le candidat
+ 30 min d'entretien avec les membres de la commission

- remise du dossier:
en ponctuel: **8 jours avant** le début de l'épreuve
en CCF, fixée par l'équipe pédagogique
- dossier de **40 pages maxi** (annexes comprises)
- prestation orale évaluée sur **60 pts**
Le dossier n'est **pas évalué**

15 min de présentation du dossier par le candidat
+ 30 min d'entretien avec les membres de la commission

- remise du dossier :
en ponctuel, fixée par le recteur
en CCF, fixée par l'équipe pédagogique
- dossier de **15 à 20 pages** (annexes comprises)
- prestation orale évaluée sur **40 pts**
Le dossier est **évalué sur 20 points (en amont de l'épreuve)**

CONTENUS DE LA SOUS-ÉPREUVE

- présentation succincte de(s) l'entreprise(s) d'accueil
- analyse des activités réalisées en développant les aspects relatifs :
 - accueil, prise en charge, conseil, suivi
 - vente de produits et services
 - fidélisation de la clientèle
 - mise en place et animation d'une action promotionnelle de produits cosmétiques, de parfumerie ou de services
- attestation de PFMP ou d'activités professionnelles et évaluation de compétences

- présentation succincte de(s) l'entreprise(s) d'accueil
- **présentation des différentes étapes des actes de vente réalisés par le candidat**
- **description de la mise en œuvre d'une action promotionnelle animée par le candidat**
- **enquête de satisfaction de la clientèle conduite par le candidat**
- attestation de PFMP ou d'activités professionnelles

Sous-épreuve E31 – U31 **Relation avec la clientèle**

Coefficient 3 - durée : 45 min - CCF ou ponctuel oral

CRITERES D'EVALUATION

Cette sous-épreuve permet d'évaluer pour chaque candidat :

- l'attitude professionnelle lors de l'accueil, du conseil et de la vente
- l'aptitude à mobiliser ses connaissances pour apporter une information éclairée à la clientèle
- l'aptitude à analyser une situation professionnelle

COMPETENCES EVALUEES

PÔLE 3 Relation avec la clientèle	C31 : Accueillir et prendre en charge la clientèle
	C32 : Analyser les attentes de la clientèle
	C33 : Conseiller et vendre des produits cosmétiques et des prestations esthétiques
	C34 : Mettre en place et animer des actions de promotion de produits et de prestations esthétiques
	C35 : Evaluer la satisfaction de la clientèle
	S3 : savoirs associés à la relation avec la clientèle

COMPOSITION DES COMMISSIONS D'ÉVALUATION

Ponctuel :

- un professeur d'économie-gestion et un professionnel
- ou
- un professeur d'économie-gestion et un professeur de la spécialité

CCF :

organisés par les professeurs responsables des enseignements professionnels

POLE 3 Relation avec la clientèle

Sous-épreuve E32 – U32 **Techniques de soins esthétiques** Coefficient 5 - durée : 2 H 30 – Epreuve pratique

OBJECTIFS ET CONTENUS

La sous-épreuve permet d'évaluer les compétences mises en œuvre lors de techniques de soins esthétiques du visage et du corps et des techniques liées aux phanères.

DIPLÔME ACTUEL / COEF 4 DUREE 3H30

A partir d'une situation professionnelle, il est demandé au candidat :

- d'élaborer un programme de soin
ou
- de réaliser, dans le cadre de la partie pratique une démonstration de techniques

Et de réaliser :

- un soin du corps
- une technique spécifique visage
- un autre soin (épilation, réparation d'ongles, teinture de cils ...)

DIPLÔME RENOVE session 2020

A partir d'une situation professionnelle, il est demandé au candidat de réaliser :

- un soin esthétique du corps
- **une phase de traitement spécifique du soin visage**
- une technique liée aux phanères parmi les techniques suivantes :
 - une épilation
 - une coloration ou une décoloration des poils
 - une permanente ou **un rehaussement des cils**
 - une prothésie onguulaire
 - une technique spécifique de beauté des mains
 - une technique spécifique de beauté des pieds



Qu'est-ce qu'une phase de traitement spécifique du soin visage?

La phase de traitement comprend les étapes liées à :

- l'utilisation d'un appareil
- l'emploi de produits
- la réalisation de techniques manuelles

Spécifiques aux différents types de peaux



Qu'est-ce qu'une permanente et un rehaussement de cils ?

- Un Travail minutieux de cils à cils
- Des cils travaillés à la racine pour les soulever et les faire paraître plus longs et plus denses
- Un recourbement naturel des cils

- Permanente de cils

La technique consiste à accentuer la courbe de la frange supérieure en utilisant des bigoudis posés au ras des cils et adaptés à leur longueur afin d'accentuer le regard

Matériel utilisé : Bigoudis ou pinces

Produits utilisés : Pdt N°1 : Lotion permanente pour casser les ponts disulfures
Pdt N°2 : Lotion fixatrice

Durée : 1 à 2 mois

Prix de la prestation : 50 à 80 euros

- Rehaussement de cils

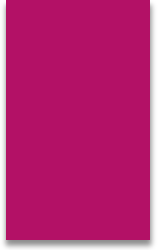
La technique consiste à accentuer la courbe de la frange supérieure suivant des formes en silicone posées sur toute la paupière mobile afin d'accentuer le regard

Matériel utilisé : Pad (forme) en silicone

Produits utilisés : Pdt N°1 : colle
Pdt N°2 : Lotion permanente pour casser les ponts disulfures
Pdt N°3 : Lotion fixatrice

Durée : 1,5 à 2 mois

Prix de la prestation : environ 80 euros



Qu'est-ce qu'une extension de cils?

L'extension de cils

Une nouvelle méthode offrant la possibilité d'avoir des cils naturellement plus abondants, épais et longs. Les cils obtiennent une apparence plus épaisse, plus dense, plus longue grâce à l'application professionnelle de cils synthétiques individuels directement posés sur les cils naturels, à l'aide d'un adhésif spécifiquement adapté à l'œil. Pour une utilisation au quotidien ou pour des occasions particulières.

Types d'extension de cils :

- Cil à cil, technique œil de biche (60 euros)
- Frange de cils en bande volume russe (200 euros)
- Frange de cils complète (150 euros), semi (95 euros)
- **Retouche extension de cils** : 18 euros

Les extensions sont semi-permanentes, leur tenue est de 3 à 4 semaines selon le cycle naturel des propres cils. En moyenne, le cycle de vie d'un cil est d'environ 60 à 90 jours. Les soins prodigués détermineront la durée dans le temps.

Il existe différents niveaux de formation à différents coûts avec un enseignement théorique et pratique.



CRITERES D'EVALUATION

La sous-épreuve permet d'évaluer :

- l'aptitude à organiser, à gérer son poste de travail
- la maîtrise des techniques esthétiques
- l'aptitude à contrôler son travail
- l'aptitude à respecter les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et à adopter une démarche éco-citoyenne

COMPETENCES EVALUEES

PÔLE 1 Techniques esthétiques visage et corps Soins de beauté et de bien-être	C 11 – Adapter et mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques
	C11.2 : réaliser des soins esthétiques du visage, cou, décolleté, en utilisant des techniques manuelles, des produits cosmétiques et des appareils
	C11.3 : réaliser des soins esthétiques du corps y compris mains et pieds en utilisant des techniques manuelles, des produits cosmétiques et des appareils S1 : savoirs associés aux techniques esthétiques visage et corps – soins de beauté et de bien-être
PÔLE 2 Techniques esthétiques liées aux phanères	C 21 – Adapter et mettre en œuvre des protocoles de techniques esthétiques liées aux phanères
	C21.2 : réaliser des épilations du visage, des membres supérieurs et inférieurs, du tronc et du maillot.
	C21.3 : réaliser des colorations et des décolorations des poils, la permanente et le rehaussement des cils
	C21.4 : réaliser un soin esthétique des ongles, des techniques de réparation d'ongles et de prothésie ongulaire S2.1 : savoirs associés aux techniques esthétiques liées aux phanères

COMPOSITION DES COMMISSIONS D'ÉVALUATION

La commission d'évaluation est constituée de deux membres :

- un professeur de la spécialité
- un professionnel ou deux professeurs de la spécialité

POLE 1 Techniques esthétiques visage et corps

POLE 2 Techniques esthétiques liées aux phanères

Sous-épreuve E33 – U33 **Techniques de maquillages**
Coefficient 2 - durée : 1 H 30 – Epreuve pratique

OBJECTIFS ET CONTENUS

La sous-épreuve permet d'évaluer les compétences mises en œuvre lors de techniques de soins esthétiques du visage et du corps et des techniques liées aux phanères.

DIPLÔME ACTUEL / COEF 2 DUREE 2H30

A partir de situations professionnelles données, il est demandé au candidat :

- de réaliser une fiche d'auto-maquillage et de conseils pour un modèle choisi par le jury
- de réaliser sur un modèle, un maquillage du visage des ongles correspondant à une situation précisée
- d'effectuer dans le cadre de la partie pratique, une explication ou une démonstration d'une technique de maquillage ou d'auto-maquillage du visage, des ongles

DIPLÔME RENOVE session 2020

A partir d'une situation professionnelle, il est demandé au candidat de réaliser :

- un maquillage du visage et un maquillage des ongles (mains ou pieds)
- une démonstration commentée **de 15 minutes maximum**, d'une technique mise en œuvre, choisie par le jury, **en vue d'un auto-maquillage**

→La réalisation de la fiche d'auto-maquillage et de conseils n'est plus demandée

Sous-épreuve E33 – U33 Techniques de maquillages

CRITERES D'EVALUATION

La sous-épreuve permet d'évaluer :

- l'aptitude à organiser, à gérer son poste de travail
- la maîtrise des techniques
- la rigueur du langage professionnel
- l'aptitude à contrôler son travail
- l'aptitude à respecter les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et à adopter une démarche éco-citoyenne

COMPETENCES EVALUEES

PÔLE 1 Techniques esthétiques visage et corps	C12 : Adapter et mettre en œuvre des protocoles de maquillage du visage
	C12.2 : réaliser des maquillages
	C12.3 : réaliser des démonstrations d'auto-maquillage
	S1.5 : savoirs associés liés au maquillage du visage
PÔLE 2 Techniques esthétiques liées aux phanères	C 22 : Adapter et mettre en œuvre des protocoles de techniques de maquillage des ongles
	C22.2 : réaliser un maquillage des ongles classique ou fantaisie
	C22.3 : réaliser un maquillage semi-permanent des ongles
	S2.2 : savoirs associés liés aux maquillages des ongles

COMPOSITION DES COMMISSIONS D'ÉVALUATION

la commission d'évaluation est constituée de deux membres:

- un professeur de la spécialité,
- un professionnel ou deux professeurs de la spécialité.

POLE 1 Techniques esthétiques visage et corps

POLE 2 Techniques esthétiques liées aux phanères